

**GIP Loire Estuaire**

À l'attention de Monsieur Le Président

22, rue la Tour d'Auvergne

44200 NANTES

**Nos réf. :** 0221/CF/2015

Nantes, le 27 mai 2015

**Copie :** Agence de l'eau Loire Bretagne

Monsieur le Président,

Le CEN des Pays de la Loire, le GIP Loire estuaire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne souhaitent s'engager dans un contrat territorial, portant sur le bassin versant « Loire et affluents » en amont de Nantes.

Vous m'avez adressé, pour avis, le projet qui sera prochainement présenté à la commission des interventions de l'Agence de l'eau.

Le PAGD du SAGE et plus particulièrement l'annexe 1 définissent les priorisations et les objectifs attendus par sous bassin versant et par maître d'ouvrage afin d'atteindre le bon état des masses d'eau.

Les objectifs pour le bassin « Loire et affluents » sont les suivants

Enjeux	Objectifs	Priorité
Cohérence et organisation	Faciliter la cohérence entre les objectifs et les projets par une meilleure connaissance mutuelle des acteurs, des pratiques, etc.	
	Faciliter l'accès d'un public large à l'information sur les projets développés, le fonctionnement de l'estuaire, ses richesses, etc.	
	Définir la maîtrise d'ouvrage des actions du scénario « morphologique » et de celles du SAGE à l'échelle de tout son territoire	
	Définir avec les acteurs un nouveau cadre d'intervention sur la Loire amont	
Qualité des milieux	Développer les conditions de faisabilité des actions de restauration de la Loire aval : - poursuivre l'investissement dans la connaissance, étudier la faisabilité juridique, financière, sociale, etc. ; - mettre en œuvre une expérimentation et le suivi associé.	
	Conduire l'opération expérimentale sur les épis du programme « amont »	
	Veiller à la cohérence des interventions ayant pour objectifs la restauration du fonctionnement hydro sédimentaire de l'estuaire et celles liées aux milieux adjacents : fonctionnement hydraulique des marais, submersion naturelle des prairies	
	Avoir la même exigence sur le programme amont et engager un programme opérationnel sur les annexes hydraulique.	
	Améliorer la transparence migratoire	
	Travailler collectivement à une réponse aux fonctions émergentes d'aménité tel que l'ouverture progressive au public par exemple	

Enjeux	Objectifs	Priorité
Qualité des eaux	Avoir une meilleure connaissance des flux en provenance de l'amont et définir des objectifs de réduction de flux dans le cadre des solidarités amont - aval	
Inondation	Réduire les incertitudes liées au changement climatique Engager les procédures permettant d'élaborer un PPRI sur la Loire entre Nantes et Le Pellerin	

Niveau de priorité des objectifs / valeur ajoutée du SAGE

Fort

Moyen

Faible

Les deux animateurs du contrat nous ont fourni le descriptif des actions en nous indiquant que le cadre de suivi et d'évaluation du contrat était en cours de rédaction et nous serait présenté en fin d'année.

Le bureau de la CLE a donc émis un avis au regard de la compatibilité des actions avec les objectifs du SAGE et réserve son avis sur la partie évaluative et suivi du contrat.

Il tient à soutenir les efforts consentis par chacun des partenaires pour présenter un contrat unique pour la restauration de la Loire et de ses annexes en amont de Nantes.

L'ensemble des actions présentées par les animateurs du contrat répondent aux attentes du SAGE estuaire de la Loire. C'est pourquoi le bureau de la commission Locale de l'Eau a émis un avis favorable à son sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER

Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire